



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 30 MAI 2013

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD & Mr Emile PERRAUD, Adjoints.

Mme Valérie CARPIN - Mrs Michel BATTISTELLA – Alain BOUVET - Bruno FORT & Roland MOISSET Conseillers Municipaux.

Absents : Mmes Christine COCHET & Marie-Françoise PASCAL - Mrs Eric CURTET – Pierre DUPORT – Fabrice GALLET - Laurent JOLY & André MASLANKIEWICZ

Pouvoir : Mr DUPORT à Mme CARPIN – Mr GALLET à Mme COCHET et Mr MASLA NKIEWIZ à Mme BLANCHARD

Secrétaire de séance : Roland MOISSET

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

➤ Délibérations

- Suppression de la régie cantine/garderie
- Atténuation de loyer

➤ Informations

- Classement d'un chemin de desserte en voie communale
- Création de l'agente départementale d'ingénierie
- Cession du monument de Narvik
- Travaux en cours

Mr Roland MOISSET est nommé secrétaire de séance.

Procès-verbal du 25 avril 2013 :

Pas d'observations, le PV est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande une modification de l'ordre du jour :

- ajout d'une délibération relative à la convention avec la cuisine centrale pour la préparation et la livraison des repas de la cantine scolaire.
- ajout de délibérations visant à revoir les tarifs de la cantine et de la garderie péri scolaire pour la rentrée de septembre
- ajout d'une décision modificative au budget principal.

Accepté à l'unanimité.

➤ Délibérations :

● Suppression de la régie de cantine/garderie

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°11-41 du 24 novembre 2011 fusionnant les régies de cantine et de garderie. Il indique que le fonctionnement actuel de ces services pourrait être amélioré notamment en supprimant l'utilisation des tickets. En effet, cela conduirait à une gestion simplifiée tant pour les familles que pour les agents chargés du fonctionnement de la cantine et de la garderie.

En outre, la collectivité réaliserait une économie non négligeable sur les charges d'impression des carnets de tickets.

Madame Blanchard, en charge des affaires scolaires, suggère une facturation globale en fin de mois par émission de titres de recettes en fonction du nombre de repas et des heures de garderie comptabilisés.

Adopté à l'unanimité. La régie sera supprimée au 31/07/2013.

- **Dégrèvement de loyer**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que les pompiers volontaires sont intervenus de manière répétée dans le logement communal loué à Madame Véronique DUCRUEZ, 7 place de l'église afin d'éliminer 2 nids d'abeilles.

Ces interventions ont nécessité le démontage du doublage des murs dans l'une des chambres de ce logement privant la famille de son utilisation pendant plusieurs semaines et principalement le mois de mai.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire considérant que cela représente une nuisance pour la locataire, propose d'accorder la gratuité de loyer pour le mois de juin.

Adopté à l'unanimité

- **Décision modificative budget principal : Virement de crédits**

☞ Au 020 – Dépenses imprévues de fonctionnement : - 18 000 €

☞ Au 6554 autres charges de gestion courante : + 18000 €

Adoptée à l'unanimité

- **Convention cuisine centrale**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les repas servis chaque jour au restaurant scolaire sont préparés et livrés par la cuisine centrale, 2 rue de l'Amitié à Belley.

Il indique que, comme chaque année, les conditions de cette prestation de service ont fait l'objet d'un projet de convention dont il donne lecture et qui précise notamment le prix du repas qui passe de 3.98 € TTC à 4.00 €, la livraison étant toujours gratuite.

A l'unanimité, le projet de convention est approuvé et Monsieur le Maire autorisé à le signer.

- **Révision des tarifs de la cantine et de la garderie**

Pour faire suite aux décisions relatives au fonctionnement de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire, le conseil municipal :

- par 9 voix pour et 2 abstentions décide de fixer à 4.20 € le prix du repas à compter du 2 septembre 2013

- par 10 voix pour et 1 abstention décide de fixer à 2.00 € par enfant la garderie du matin et à 3.00 € par enfant la garderie du soir à compter du 2 septembre 2013. Il s'agit d'un forfait quelle que soit la durée de garde de l'enfant.

➤ Informations diverses

☞ Proposition de classement dans la voirie communale du chemin de desserte du lotissement « Le coteau de Chazey ». Un document d'arpentage sera établi par géomètre et le projet soumis à délibération lors d'une prochaine séance.

☞ Mr le Maire donne lecture d'un courrier de Mr le Président du Conseil Général informant de la prochaine création d'une agence départementale d'ingénierie. Les communes et EPCI sont invités à faire part de leurs perspectives d'adhésion à cet organisme chargé d'assister les collectivités. Mr Fort craint une certaine redondance en raison des soutiens dont bénéficie déjà la commune (Communauté de Communes Belley Bas-Bugey, service ADS, CAUE ...). Monsieur le Maire propose d'attendre la mise en application de ce service et d'y adhérer ultérieurement si cela s'avère nécessaire.

☞ Monsieur le Maire informe de divers échanges avec le Colonel Labeye, au sujet du monument érigé à Penaye à la mémoire des anciens combattants de la campagne de Norvège en 1940. Il donne lecture d'un courrier confirmant le souhait des anciens combattants de céder à titre gracieux ce monument à la commune tout en rappelant que la cérémonie commémorative du 28 février perdurerait. La commune continuant d'ériger les mâts aux couleurs de la France et de la Norvège pour cette occasion. Aucune d'objection.

☞ Monsieur Bonnard indique qu'il s'est rendu au restaurant « La source » à la demande des propriétaires qui souhaitaient faire constater que les coulées de boue se poursuivent surtout avec les fortes pluies de cette année. Ces eaux proviennent de propriétés situées au dessus de l'établissement et pour certaines sur le territoire de Belley. La commune n'est pas responsable de ces phénomènes ;

☞ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la distinction reçue par Madame Véronique Bernard, photographe professionnelle qui réside à Rothod. Son accession au titre de « Portraitiste de France » a d'ailleurs été largement relayée par la presse. Monsieur Bonnard précise qu'il lui a adressé un message de félicitations au nom de la Municipalité ;

☞ Monsieur le Maire s'assure que les membres du conseil municipal ont bien reçu le mail leur transmettant la réponse faite à la commune par la SNCF suite au vœu émis lors de la séance du mois d'avril au sujet des gares de Virieu et Culoz ;

☞ Madame Blanchard indique que Monsieur Sébastien DOS SANTOS BORGES donnera une conférence suivie d'un débat sur ses expéditions dans le grand nord le vendredi 28 juin à 20 heures à la salle des fêtes.

☞ Travaux en cours :

- Mr Battistella fait le point sur les travaux de construction du groupe scolaire ;
- Mr Perraud indique que les travaux d'élargissement de la route de Montchoisi sont réalisés. Les élus de Cressieu soulignent que c'est un point positif pour la sécurité des usagers.

➤ Questions diverses

☞ Madame Carpin demande des précisions sur les travaux réalisés à l'entrée sud de la commune et qui, en raison de la pluie et du terrain boueux, ont entraîné des dépôts de terre et de pierre importants sur la D1504.

Mr le Maire lui répond qu'il est intervenu afin que les entreprises suspendent leurs interventions. La chaussée a été nettoyée par les agents municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 30 mai 2013

Chazey-Bons, le 1^{er} juin 2013
Le Maire, Didier BONNARD

